

Bouaye

mensuel d'informations municipales

ensemble

JUIN 2010

n° 17



www.mairie-bouaye.fr

contact@mairie-bouaye.fr

Dès 18 h
**Fête de
la Musique**
Samedi 19 juin
Programme
à l'intérieur



Les trois châteaux de Bouaye : la Sénéagerie, la Mévellière et le Bois de la Noé.

Châteaux boscéens : quels moyens pour leur sauvegarde ?

L'après-midi du 5 juin, une visite du domaine de la Mévellière sera organisée par la municipalité. A cette occasion, Bouaye Ensemble fait le point sur la sauvegarde et les modes de gestion des trois principaux châteaux boscéens.

La Mévellière

Fin 2005, le château de la Mévellière et son parc de 52 hectares ont été acquis 400 000 € par la commune tout en garantissant à son ancien propriétaire, M. Poisson, le droit d'usage et la jouissance exclusive des lieux. Les charges courantes d'entretien reviennent à ce dernier qui a désormais le statut d'occupant, alors que les gros travaux sont à la charge de la collectivité propriétaire.

Ainsi plusieurs travaux ont été entrepris de 2007 à 2009 : réfection des toitures du château et du logement de gardien, remplacement des chaudières, travaux confortatifs sur les dépendances ouest dont, en janvier 2009, un pan entier s'est effondré, suite aux intempéries. Afin de définir les priorités de nouveaux travaux, la commune a lancé une consultation afin de retenir un architecte compétent en matière de bâtiment patrimonial. Celui-ci devra mener une étude

précise des différents bâtis et proposer à la commune un plan d'interventions justifiées selon des critères de sécurité et de sauvegarde du patrimoine. Par ailleurs, la Ville, soutenue financièrement par la Région, réalise en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux et Bretagne Vivante, un inventaire faune et flore de l'ensemble du domaine. Ainsi le patrimoine bâti et envi-

suite >>>



La Mévellière ouvre ses portes au public samedi 5 juin.

Visite de la Mévellière : samedi 5 juin - 15h

Le domaine de la Mévellière sera ouvert au public le samedi 5 juin. Ce domaine comprend un château, une cour, des dépendances, un espace boisé de 40 hectares et un étang. La visite organisée par la municipalité retracera l'histoire de cette propriété et fera découvrir aux Boscéens les richesses de son espace naturel.

Visite gratuite - rendez-vous à 15h à l'entrée située Rue de Nantes (après la boucherie Le Minautre).

ronnemental de la Mévellière sera clairement connu, ce qui permettra à la Ville de définir un projet pour l'avenir de cette propriété.

En avril dernier, médias et commune ont été alertés par le gardien recruté par M. Poisson sur ses conditions d'hébergement. Immédiatement, le maire a sollicité une analyse de l'eau potable et une vérification des écoulements des eaux usées. Suite aux résultats de ces investigations, le service social de la commune a entrepris des recherches pour reloger en urgence le gardien et son épouse.

La Sénaigerie

Depuis qu'il est devenu propriété, en 1999, de Dominique et Denis Hugot, le château de la Sénaigerie est mieux connu des Boscéens. La location de chambres d'hôtes, de la grande salle pour les mariages et la tenue du marché de Noël organisé par l'association culturelle et touristique d'Herbauges ont contribué à faire découvrir le siège de la plus importante seigneurie de Bouaye sous l'Ancien Régime.

Le logis et la fuie (pigeonnier) sont classés à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. La cour des dépendances, dite cour carrée, en grande partie sans toiture depuis la fin des années 80, ainsi que le lanterneau de la fuie décapité lors de la tempête de 1999, nécessitent de lourds investissements pour les restaurer. Malgré l'annonce, à l'automne 2001, pour sauvegarder la fuie, de l'attribution du 1^{er} prix du concours *Sauvez un trésor près de chez-vous* organisé par Ouest-France et la Fondation du Patrimoine, rien ne fut entrepris par la suite.

Afin de dégager une partie des fonds nécessaires à une restauration de la cour carrée, les propriétaires ont mené de nombreuses interventions auprès de différentes autorités pour rendre constructible une parcelle protégée en espace boisé classé. Après avis des services de l'Etat, la municipalité précédente n'a pas accédé à cette demande lors de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme et la nature non constructible de ladite parcelle a été confir-

mée en zone NNS (zone naturelle sensible d'intérêt écologique), toujours en espace boisé classé dans les espaces proches du rivage du lac de Grand-Lieu. De plus, le Préfet a confirmé par écrit à la nouvelle municipalité le 30 juin 2008, « la nécessité de maintenir cet espace en zone naturelle ». Malgré cette injonction cohérente avec le fait que le nouveau PLU rogne désormais la constructibilité des parcelles voisines, rue de l'Acheneau, pour mieux protéger les espaces proches du rivage, le propriétaire renouvelle régulièrement sa demande de constructibilité comme unique solution à la restauration de son patrimoine privé. Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de sauvegarder la Sénaigerie, il convient d'être réaliste pour trouver d'autres moyens que l'impossible urbanisation d'une parcelle protégée. C'est désormais tout l'enjeu pour ne pas opposer protection du patrimoine et protection de l'environnement.

Le Bois de la Noé

Ce domaine représente près de 2,7 hectares autour du château, avec étang, piscine et parcs. En 2005, lorsque M. et M^{me} Guffroy se portent acquéreurs de cette magnifique

demeure du XVII^e siècle, elle a besoin d'être restaurée en grande partie. Le côté ouest, habité par les anciens propriétaires est en bon état mais l'autre côté du château doit subir de lourds travaux d'entretien. Le chantier de réparation s'étale sur dix mois. Période pendant laquelle les pièces sont entièrement refaites, réaménagées pour créer cinq chambres d'hôtes, avec leur salle de bain attenantes, une salle à manger et une cuisine commune. Ces chambres sont ouvertes aux particuliers, dès l'été suivant. Un gîte est également créé dans la dépendance.

Le château n'est pas classé, les propriétaires assurent seuls les travaux d'entretien. « Je suis présent tous les jours, du lundi au dimanche soir, pour m'occuper du château, il faut veiller à tout. C'est une activité très prenante mais c'est un choix de vie, nous souhaitons et pouvons tout faire nous-même », explique M. Guffroy. « Nous accueillons des familles, des retraités mais aussi régulièrement des jeunes mariés qui souhaitent y passer leur nuit de noce ». Cette activité économique et touristique contribue au financement de l'entretien permanent du domaine ●



Le château du Bois de la Noé accueille aujourd'hui cinq chambres d'hôtes.

La Fête du Vélo célèbre ses 10 ans

Dans le cadre de la Fête du Vélo du 31 mai au 6 juin, Nantes Métropole organise la 2^e édition du Défi-Vélo. Des temps forts et des animations sont organisés pour mobiliser chacun autour de ce mode de déplacement doux.

Nantes Métropole organise l'édition 2010 du Défi-Vélo, du 31 mai au 6 juin. L'objectif de cette manifestation est d'inciter le maximum de personnes à utiliser leur vélo dans leurs déplacements quotidiens, en particulier dans les trajets domicile-travail. Comme l'an dernier, les entreprises de l'agglomération sont invitées à y participer avec l'ensemble de leurs salariés. Mais la nouveauté de cette année est que chacun peut relever le défi collectif, même si son entreprise ne participe pas au Défi-Vélo. Il suffit de déclarer les kilomètres réalisés avec son vélo pendant la semaine pour faire grimper l'éco-compteur, visible sur www.nantes-metropole.fr. Des pique-niques seront animés par Nantes Métropole. On pourra gratuitement contrôler et faire régler son deux-roues et découvrir le vélo électrique. Renseignements sur www.nantes-metropole.fr

Une semaine dédiée au deux-roues

Pour les 10 ans de la Fête du Vélo, la semaine festive organisée par l'association *Place au Vélo* sera marquée par deux temps-forts : la **Véloparade, le mercredi 2 juin** et un **parcours inédit à découvrir le dimanche 6 juin**. La Véloparade démarrera à partir de 14h30, aux Nefs de Nantes mais des animations sur ce site commenceront dès 9h30, notamment, une piste « prévention routière » installée pour les enfants qui pourront apprendre à mieux circuler à bicyclette. A partir de 13h, des ateliers proposeront de décorer gratuitement son vélo pour participer à la balade carnavalesque de l'après-midi.

Un parcours inédit

Pour conclure la semaine, un parcours inédit à pratiquer en famille ou entre amis permettra de prendre un bon bol d'Erdre.



En effet, l'itinéraire invitera les participants à découvrir le patrimoine naturel de l'Erdre et le charme de ses escalas sur les villes de Nantes, la Chapelle-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre et

Carquefou. Quatre pôles d'animation avec distractions, conseils santé, buvettes, points de restaurations et réparation de vélos ponctueront le circuit :

- **A vélo, je roule cool !** à Sucé sur Erdre, Quai Cricklade,
- **Ma planète en jeux**, à La Chapelle-sur-Erdre, La Gandonnière,
- **Le vélo, c'est la santé !** à Carquefou, Port-Jean,
- **Le vélo accessible à tous**, à Nantes, Parc des expositions La Beaujoire.

Les cyclistes ont le choix d'effectuer tout ou partie du parcours sécurisé, ouvert de 9h à 18h, en respectant le sens unique de circulation.

Renseignements :

Office de tourisme de Nantes Métropole
au 0 892 464 044 (0,34 €/mn) -
www.nantes.fubicy.org

Convivialité sans mise en danger de soi et d'autrui



Chères Boscéennes, chers Boscéens,

Alors que les beaux jours reviennent, de nombreuses manifestations conviviales vont fleurir, comme chaque année, en ce mois de juin :

- au sein de nos villages et quartiers, les fêtes de voisinages se développent et facilitent liens sociaux et intégration des nouveaux Boscéens,
- dans nos écoles, les fêtes de fin d'année scolaire ravissent toujours enfants et parents,
- dans nos associations culturelles et sportives, assemblées générales, tournois, galas... mobilisent les énergies bénévoles en fin de saison.

La commune et le comité de bénévoles qui préparent la Fête de la Musique, **le samedi 19 juin dès 18 h**, ne seront pas en reste en vous proposant un programme très attractif pour cette nouvelle édition à ne pas manquer :

- 3 scènes et plusieurs espaces rue de Nantes accueilleront au total 104 artistes,
- 18 groupes se produiront,
- pour la première fois, un concert pour les jeunes enfants accompagnés de leurs parents sera organisé avec le groupe *Range tes chaussettes*.

Le décès tragique qui a marqué les esprits lors de l'*Apéro géant*, nouveau concept, nous amène à rappeler que **convivialité ne doit jamais rimer avec mise en danger de soi ou d'autrui**. Il est important, à l'occasion de nos nombreuses fêtes de juin, que chaque adulte sache donner l'exemple en matière d'abus d'alcool et engage le dialogue avec les nouvelles générations pour qu'aucun excès ne vienne ternir ces moments festifs. Je compte sur la vigilance de tous, parents, organisateurs, établissements de vente d'alcool, pour refuser tout comportement irresponsable. Je vous souhaite de bons moments de détente toujours appréciés après une année scolaire et une saison sportive et culturelle riche en émotions ●

Très cordialement,
Jacques GARREAU
Maire

Trophées du sport

Comme chaque année, la Ville de Bouaye organise les Trophées du sport. La cérémonie se déroulera **vendredi 18 juin**, à 18h30, à l'ensemble sportif des Ormeaux. Ils récompenseront les sportifs qui se sont distingués par leurs résultats mais également les bénévoles et les dirigeants de clubs pour leur investissement dans le fonctionnement des associations et l'organisation des manifestations ●

Inauguration des défibrillateurs

Lundi 3 mai, Eric Contremoulin, adjoint aux sports, a inauguré la mise en service de défibrillateurs mis à disposition du public dans les structures sportives existantes sur la commune. La municipalité a choisi de mettre trois Défibrillateurs Entièrement Automatique (DEA) dans l'ensemble sportif des Ormeaux, dans la halle de tennis et au stade de football. Objectif : sauver la vie de victime(s) d'arrêt cardiaque.

En effet, chaque seconde compte dans ces situations d'urgence, c'est pourquoi plusieurs séances d'information ont déjà été dispensées auprès des responsables de clubs sportifs

pour connaître, sans paniquer, les gestes à faire. Ces appareils ont été subventionnés à hauteur de 4 000 € par la Fondation CNP Assurances ●

Un petit déjeuner équitable au marché

Judi 13 mai, autour d'un petit déjeuner équitable organisé par la commune, les membres de l'association Nord sud



Agir Pour le Commerce Equitable (NAPCE) ont accueilli les visiteurs et les habitués du marché de Bouaye. Un moment convivial pour évoquer les enjeux de cette économie plus juste pour les producteurs ●

Atelier jardinez écologique !

L'association *Grain de Pollen* animera un atelier de jardinage naturel le **samedi 5 juin, de 10h30 à 12h30**, au jardin pédagogique de Bellestre. Inscription en mairie. Règlement par chèque le jour de l'atelier. Tarifs : Boscéens : 9 € - extérieurs : 15 €. **Inscriptions au 02 51 70 59 90** ●

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du 29 avril 2010. Les vidéos des séances du Conseil municipal de Bouaye sont consultables sur le site Internet de la Ville www.mairie-bouaye.fr

Photovoltaïque sur l'ensemble sportif des Ormeaux

Dans le cadre d'un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) de 20 ans, la commune souhaite mettre à la disposition d'un opérateur la partie sud de la toiture de l'ensemble sportif des Ormeaux afin d'y faire installer une unité de production d'électricité photovoltaïque. Cet opérateur aura la charge de l'installation, du financement, de la maintenance et de la valorisation de l'équipement.

Voté à l'unanimité.

Aide aux voyages linguistiques

Afin de favoriser les échanges linguistiques des élèves boscéens du collège de Bellestre, le Conseil municipal a décidé de verser une participation de 30 € par élève concerné.

Voté à l'unanimité.

Le Projet Educatif Local (PEL)

Le nouveau PEL s'articule autour de six thématiques. Il permettra aux acteurs associatifs et municipaux d'élaborer des actions en cohérence avec la politique éducative de la Ville de Bouaye.

Voté à l'unanimité.

Sécurité routière : les Boscéens

Du 25 au 30 avril, une campagne de prévention routière a été menée par la Ville de Bouaye, en association avec le Comité Boscéen de Sécurité Routière (CBSR), l'Association des Paralysés de France (AFP) et les associations de parents d'élèves.

Le dimanche 25 avril, l'animation « essayez mon fauteuil » a permis à chacun d'évaluer les difficultés de déplacements des personnes à mobilités réduites (PMR) en s'installant sur un fauteuil roulant. A l'aide d'une piste spéciale, prêtée par l'Association des Paralysés de France (AFP), les participants de se rendre compte des obstacles rencontrés quotidiennement par les PMR. En parallèle, les automobilistes pris en défaut de stationnement par les personnes impliquées dans la semaine de la sécurité rou-

tière (élus, associations de parents d'élèves et le CBSR) ont reçu un rappel des règles de stationnement sur leur pare-brise. Un message de prévention positif qui se veut avant tout un rappel du code de la route, des raisons de l'interdiction de stationner sur un trottoir et des sanctions encourues. « *Chaque automobiliste doit prendre conscience qu'il devient un piéton dès qu'il sort du véhicule* » insiste François



L'apprentissage de la circulation par les classes primaires.

Chenilles processionnaires :

une campagne de lutte en septembre

La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 44) organise une lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin, en coordination avec la Ville de Bouaye.

La chenille processionnaire du pin est la larve d'un papillon de nuit. D'apparence inoffensive, cette chenille nuisible peut provoquer :

- la **défoliation des pins** générant un affaiblissement des arbres et une perte de leur croissance sur plusieurs années ;
- des **problèmes de santé publique** car les chenilles libèrent dans l'air une grande quantité de poils urticants qui peuvent être à l'origine de nombreuses réactions allergiques, pour l'Homme et pour les animaux domestiques.

Une campagne de lutte biologique contre la chenille processionnaire du pin va s'étendre de septembre à décembre. Pendant cette période, un technicien de la FDGDON

Groupe minoritaire

La culture : la grande oubliée depuis 2008 !

Depuis 2008, la politique culturelle boscéenne vit essentiellement sur ses acquis. Pour assurer le dynamisme local et renforcer le lien social, notamment intergénérationnel, il est nécessaire de re-engager une vraie politique culturelle, c'est une compétence clé de notre ville.

Les associations locales sont heureusement très actives, mais elles manquent de relai et également d'infrastructures adéquates. Les subventions aux associations sont restées quasi stables en 2009 et 2010 mais une partie du travail réalisé auparavant par les élus est maintenant délégué aux associations, notamment via des conventions. En termes de communication, le nouveau site web n'offre pas le niveau d'interaction attendu avec les boscéens et les associations.

Tout le monde convient qu'il manque sur Bouaye une salle festive et culturelle appropriée à nos besoins. Ce serait un moteur pour développer une véritable programmation culturelle, ouvrir de nouvelles opportunités à nos associations, et stimuler la fréquentation par le public boscéen et des communes avoisinantes. Même si Bellestre concentre l'essentiel des efforts financiers, il n'y a pas de fatalité pour développer dans les prochaines années un projet de salle culturelle. Oser faire appel à du financement privé (comme par ex. pour bâtir le Cabanon dans le cadre du projet Plaisance) et travailler en intercommunal sont deux leviers à explorer. Il est plus que temps de planifier un projet dans une véritable concertation, pour l'instant c'est le vide !

Informez-vous sur www.bouaye-avenir.fr

Groupe majoritaire

Photovoltaïque : de Bellestre aux Ormeaux

En moins de 3 ans, une installation photovoltaïque produit l'énergie dépensée pour sa fabrication, son transport, son installation et son recyclage. La lutte contre le réchauffement climatique étant un point central de la démarche environnementale portée par l'équipe majoritaire, celle-ci encourage le développement de la production électrique photovoltaïque à Bouaye.

La mise en place d'une toiture photovoltaïque pour les futures salles de Bellestre avait été validée par le Conseil municipal, mais l'arrêté ministériel du 12 janvier 2010, en fixant de nouveaux tarifs de rachat d'électricité, a mis un coup d'arrêt à cette volonté. Pour les bâtiments neufs, le prix du kWh a chuté de 0,60 € à 0,42 €. L'opération dont le prévisionnel s'équilibrait financièrement se serait désormais soldée par une perte de 180 000 €, à la charge de la commune.

En revanche, pour les bâtiments de plus de deux ans, le tarif de rachat est de 0,50 €/kWh et conserve une pertinence économique. Les élus majoritaires ont donc proposé d'étudier, dès à présent, la possibilité d'équiper la toiture de la salle des Ormeaux en substitution de celle de Bellestre.

Entre les annonces gouvernementales du Grenelle de l'environnement et cet arrêté ministériel pénalisant l'installation photovoltaïque sur les nouveaux bâtiments publics, la contradiction est manifeste et regrettable alors même que la France s'est engagée à atteindre 23% d'énergie renouvelable en 2020.

Malgré les difficultés, nous continuerons à agir pour une politique de développement durable cohérente qui touche l'ensemble de la vie municipale

ZAC des Ormeaux

Le Conseil municipal a validé le compte rendu d'activités comportant le nouveau bilan de la ZAC des Ormeaux effectué par Nantes Métropole Aménagement et il autorise le Maire à signer l'avenant prolongeant la convention de concession jusqu'au 31 décembre 2015.

Voté à l'unanimité.

Convention de partenariat avec l'EBMD

La Ville de Bouaye a décidé de renouveler la convention avec l'École Boscéenne de Musique et de Danse pour 5 ans. Cette convention définit les conditions financières et matérielles avec lesquelles la commune apporte son soutien aux activités de l'EBMD.

Voté à l'unanimité

sensibilisés



on effectué

Rousseau, policier municipal. « Les retours ont été positifs de la part des personnes rencontrées. Elles ont apprécié que la prévention soit privilégiée à la répression. Ainsi, le message passe mieux et il est mieux accepté », explique Marie-Bernadette Boureau, adjointe aux solidarités. La reconduction de l'opération « stationnement malin » est envisagée pour septembre. Du côté des scolaires,

75 vélos ont reçu un marquage anti-volet dans les différents collèges de Bouaye et au lycée. Les élèves de CM1 et CM2 ont circulé à vélo sur une piste de prévention routière pour appréhender les règles et les dangers de la circulation. Une sortie sur route a permis de valider les connaissances des plus grands



Une chenille processionnaire libère des milliers de poils urticants pour l'Homme.

traitera les arbres par pulvérisation de Bacille de Thuringes (solution biologique) sur les sujets parasités. Pour bénéficier de ce service, les particuliers intéressés doivent impérativement **s'inscrire en mairie avant le 5 juillet 2010. L'intervention est à la charge des particuliers.** Exemple de tarif : 55 € pour un à cinq arbres.
Inscriptions : 02 51 70 59 90

En bref

Bellestre : pose de la première pierre

Le 28 avril, Jacques Garreau, Maire, et les partenaires du projet ont posé la première pierre de l'ensemble sportif de Bellestre. Le Maire a souligné l'importance de ce chantier en rappelant les deux priorités : veiller à la sécurité sur et aux abords du chantier et respecter les délais contractuels fixant la livraison des bâtiments dans le **courant de l'été 2011**. Les collectivités et l'État contribuant à cette réalisation ont été remerciés. Le SIVOM de Bouaye regroupant les communes de Brains, Saint-Léger-Les-Vignes, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu et Bouaye, finance cet équipement structurant pour le territoire à hauteur de 1 196 000 €. Le Conseil général apporte une aide de 1 360 000 €. La Région contribue pour 100 000 € et le Centre National pour le Développement du Sport attribue 800 000 €



M. le Maire et les co-financiers du projet ont posé la première pierre.

Devenez « grands-parents de cœur »

Certains enfants souffrent du manque de grands-parents parce qu'ils les ont perdus ou tout simplement parce qu'ils sont éloignés géographiquement. Le Conseil des Sages de Bouaye souhaite favoriser les échanges et rapprocher les générations. Il invite les personnes de plus de 60 ans à devenir « *grands-parents de cœur* » et ainsi, partager des moments avec des jeunes enfants privés de grands-parents. Pour cela, il suffit de s'inscrire en mairie au **02 51 70 55 57**. D'autre part, les familles en recherche de grands-parents peuvent se signaler au même numéro ●

Vivre la Fête de la Musique de l'intérieur

Le Comité d'organisation de la Fête de la Musique recherche des bénévoles pour accueillir les artistes, gérer la restauration, participer à la logistique (matériel, scène...) de la Fête de la Musique qui se déroulera le **samedi 19 juin**. Pour plus de renseignements, merci de contacter Anthony Mahé au **02 51 70 57 55** ●

Nouvelles entreprises



Sébastien Bézier

Free Bikes

Depuis le 13 avril, le magasin *Free Bikes* accueille les amateurs de deux-roues rue des Douelles, dans la ZAC des Coteaux de Grand-

Lieu. Concessionnaire Kymco, *Free Bikes* propose également la vente et la réparation de scooters, motos et quads de toutes marques, neufs ou d'occasion. Les véhicules proposés commencent à partir de 50 cm³, accessibles dès 14 ans. Une large gamme d'accessoires et de vêtements est également disponible.

Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 19h, le samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h. **Contact : 02 40 63 72 46** ●

Natura Brasil

Un voyage sensoriel au Brésil, c'est ce que propose Catherine Cuiller, à travers la gamme de produits cosmétiques *Natura Brasil*. Les huiles, poudres et crèmes sont issues du commerce équitable et élaborées à partir de produits naturels et végétaux. La vente s'effectue à domicile en face à face ou lors d'ateliers de présentation. **Contact : 06 66 22 78 63** ●



Catherine Cuiller

Vivre à Bouaye

Activités jeunes à foison pour cet été !

Les jeunes Boscéens auront l'embaras du choix parmi les animations sportives, ludiques et manuelles proposées par la Ville, le SIVOM et le département. Impossible de s'ennuyer pendant les vacances d'été.

Centres de loisirs

Les centres de loisirs maternel et primaire accueillent respectivement les 3-6 ans et les 6-11 ans, **du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2010**. Les enfants découvriront « le monde de l'expression », thème retenu pour ces vacances. Les inscriptions se font à la journée avec un minimum de trois jours par semaine.

Inscriptions : Centre de loisirs, 2 rue du stade.

Contact : 02 51 70 52 90 ou 02 51 70 52 82.



Maison des jeunes

Les 11-16 ans pourront participer à des activités éclectiques : arts plastiques, jeux, activités sportives... **Inscriptions : à partir du mercredi 23 juin, le mercredi et le samedi, de 14h à 18h**, au Cabanon, rue de l'Ancienne église. Les adolescents peuvent aussi venir au Cabanon librement, pour rencontrer d'autres jeunes, échanger, se documenter, se divertir... seules les activités programmées sont soumises à inscription.

Contact : 02 40 32 65 03.

OICB

Les 8-12 ans pourront s'initier à différentes disciplines à travers les stages multisports de l'Office Intercommunal du Canton de Bouaye. **Inscriptions : jusqu'au 21 juin au secrétariat de l'OICB.**

Contact : 02 40 65 54 64.

Animation sportive départementale

Le service jeunesse et éducation populaire du Conseil général propose différents stages sportifs organisés à Bouaye mais également à Brains, Le Pellerin, Saint-

Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Léger-les-Vignes, Port-Saint-Père, Sainte-Pazanne... pour les 7-15 ans.

Inscriptions : lundi 7 juin, de 18h à 19h30, à la salle des Ormeaux ou par courrier.

Contact : Guillaume Taboada au 06 86 45 83 08.



Séjours et camps : il reste quelques places !

Des camps (3 ou 5 jours) et des séjours (10 jours) sont organisés sur juillet et août. Semaine équestre, camps petits mousaillons, trek aventure, séjour cirque, activités nature... les thèmes sont variés pour répondre à toutes les envies. Certains camps n'affichent pas tout à fait complet : il est encore temps de s'inscrire !

Rappel : les inscriptions aux camps destinés aux enfants **de 6 à 11 ans** s'effectuent au **Centre de loisirs**. Pour les séjours destinés aux jeunes **de 11 à 16 ans**, les inscriptions s'effectuent à la **Maison des jeunes** ●



Retrouvez tous les programmes d'activités jeunesse sur www.mairie-bouaye.fr

FC Bouaye :

Tournoi National Génération U9 les 12 et 13 juin

Chaque année, le FC Bouaye accueille de grands clubs de football français lors de son tournoi poussin, l'occasion de découvrir les futurs talents du ballon rond.

La Fédération Française de Football a revu l'appellation des différentes catégories d'âges afin de les harmoniser à l'échelle européenne. C'est pourquoi après six années d'existence, le *Tournoi National Poussins* du FC Bouaye devient désormais le *Tournoi National Génération U9*. Mais si le nom change, l'esprit du tournoi reste le



Chaque année, le tournoi est rempli d'émotions.

même. La manifestation est toujours le rendez-vous annuel de fin de saison des moins de 9 ans (U comme under 9). Pour cette édition 2010, les petits footballeurs boscéens auront fort à faire s'ils veulent sortir de leur poule constituée d'équipes de l'ouest : FC Lorient, Caen et Le Mans. La JSC Bellevue, vainqueur du tournoi préliminaire qualificatif en avril dernier, devra affronter Lille, Angers et Metz. En tout, seize équipes enchaîneront les matches pendant deux jours sur la pelouse du stade Georges Tougeron. Ce week-end sportif sera une nouvelle fois intense en effort mais également en émotions, en rencontres et en souvenirs car, au-delà des résultats, cette expérience sportive enseigne l'esprit d'équipe, la solidarité et la persévérance aux participants. **Entrée gratuite. Finale le dimanche à 15h.** La composition complète des poules du tournoi 2010 est présentée sur www.fcbouaye.com ●

Courses cyclistes : les deux jours de Bouaye

Exceptionnellement, les deux jours cyclistes de Bouaye se déroulent cette année sur deux week-ends, le samedi 12 juin, 20h - 22h, avec les deux heures de Bouaye et le dimanche 20 juin, de 15h à 18h, avec la finale du Challenge de Grand-Lieu.

Le circuit de la 8^e édition des deux heures de Bouaye, critérium en centre ville, empruntera la rue de la Pommeraie, la rue du Moulin, la rue des Epinettes, la rue Notre-Dame de la Route. Le départ et l'arrivée se feront sur la rue de Nantes. Sans difficulté apparente, ce tracé d'1,5 km est très rapide. Cette année, l'épreuve retrouve l'élite du cyclisme régional avec les coureurs de 2^e, 3^e catégories et les juniors. Long de 4,6 km, le tracé du circuit Plaisance - La Noé accueillera quant à lui la finale du Challenge de Grand-Lieu. Les meilleurs cyclistes de la région seront présents pour s'affronter durant les 96,6 km de l'épreuve. Thierry Gouvenou, ancien coureur professionnel, avec sept Tours de France à son actif, sera le parrain de ces deux jours cyclistes. L'ABCL (Association

Bouaye Cycliste Loisirs) organisatrice, invite tous les Boscéens à venir encourager les coureurs et à participer ainsi à l'animation de cette fête populaire et gratuite autour du cyclisme ●



Les coureurs vont parcourir les rues du centre de Bouaye.

JUIN

Jusqu'au 12

EXPOSITION MARGUERITE LERMITTE
Bibliothèque municipale

Mardi 1^{er}

CONCERT D'ELEVES

Ecole Boscéenne de Musique et de Danse
20h30 - salle Eugène Lévêque

Mercredi 2

HEURE DU CONTE

11h - bibliothèque municipale

JOURNEE HANDISPORT

Comité Boscéen de Sécurité Routière
Ensemble sportif des Ormeaux

Vendredi 4

TOURNOI DES DIRIGEANTS

Office du Sport de Bouaye
18h30 - esplanade de l'Étier

GALA DE FIN D'ANNEE

Karaté Club de Bouaye
19h - ensemble Sportif des Ormeaux

ASSEMBLEE GENERALE

Football Club de Bouaye
20h - salle Eugène Lévêque

Sam. 4 et dim. 5

SALON AUTOMOBILE BOSCEEN

Parking du Super U

Samedi 5

PORTES OUVERTES

8h-12h - collège de Bellestre

ATELIER DE JARDINAGE ECOLOGIQUE

10h-12h - jardin pédagogique (Bellestre)

VISITE DU DOMAINE DE LA MEVELLIERE

Municipalité, à 15h

GALA ET ASSEMBLEE GENERALE

Judo Club de Bouaye
15h - ensemble sportif des Ormeaux

PROJET THEATRE LYCEE

Ecole Boscéenne de Musique et de Danse
20h - salle Eugène Lévêque

Dimanche 6

TOURNOI INTER QUARTIER FOOT ET PETANQUE

Football Club de Bouaye
9h30 - stade Georges Tougeron

ASSEMBLEE GENERALE

Les Gars d'Herbauges
10h30 - ensemble sportif des Ormeaux

TOURNOI DES FAMILLES

Les Gars d'Herbauges
14h - ensemble sportif des Ormeaux

Mardi 8

SPECTACLE THEATRE

Atelier jeunes de la Caravane Cie
20h30 - salle E. Lévêque

Mercredi 9

1^{RE} JOURNEE DU SPORT

Office du Sport de Bouaye
14h-17h - ensemble sportif des Ormeaux

SIGNATURE CHARTE PHYTOSANITAIRE

Municipalité / Bassin Versant de Grand-Lieu
17h - salle du Conseil municipal

Jeudi 10

ASSEMBLEE GENERALE

Avec Bouaye Avenir
20h - salle Eugène Lévêque

DON DU SANG

Donneurs de sang de Bouguenais et environ
16h-19h30 - centre culturel Piano'cktail
(Bouguenais)

Vendredi 11

ASSEMBLEE GENERALE

Handball Club du Lac
19h-22h - salle des GHB

Marguerite Lermite

Institutrice à Bouaye, Marguerite Lermite a été déportée vers le camp d'Auschwitz. Une classe de première STG du lycée d'Orbigny présente, à la bibliothèque municipale, une exposition retraçant la vie de cette femme au destin tragique.

Issue d'une famille modeste de Vallet, Marguerite Joubert, passionnée de poésie, s'oriente tôt vers l'enseignement. Elle entre à l'École Normale à seize ans, avant de tomber gravement malade. Atteinte de tuberculose, elle intégrera un sanatorium, à Sainte-Feyre (Creuse). Revenue à Nantes en 1930, elle enseigne dans plusieurs communes de Loire-Inférieure avant d'obtenir en 1937 un poste à Bouaye. Militante syndicale et communiste, elle épouse en novembre 1938, André Lermite, instituteur et militant comme elle. Ils s'installent ensemble à Nantes dans le quartier de Chantenay où naît leur fils André en 1939.

Répression et déportations

Avec la guerre, le parti communiste est interdit et entre dans la clandestinité. En novembre 1940, sous le régime de Vichy, la police française recense les communistes dont les époux Lermite. Le 9 juillet 1941 au matin, deux inspecteurs viennent chercher André Lermite et le remettent au camp d'Auschwitz II-Birkenau. Marguerite continue toutefois à vivre entre Bouaye et Chantenay. Fin août 1941, une lettre la dénonce comme résistante. Le 5 septembre 1942, elle est arrêtée par la police française et remise aux

Allemands. Le 24 janvier 1943, elle fait partie du convoi de déportées vers le camp d'Auschwitz II-Birkenau. Marguerite Lermite, de santé fragile, ne peut tenir longtemps dans les conditions de vie extrêmes du camp. Elle meurt quelques semaines après son arrivée, en février ou mars 1943.

L'histoire de sa vie exposée

Un siècle exactement après sa naissance, une classe de première STG1 du lycée A. d'Orbigny s'est plongée dans le passé. Encadrés par leur professeur d'histoire, Renaud Avez, leur professeur de communication M^{me} Dejust et la documentaliste M^{me} Fradin, les élèves ont effectué à l'aide de documents d'archives, de témoignages, un véritable travail d'historien. Ils ont retracé le parcours de cette institutrice dont



quelques anciennes élèves boscéennes se souviennent encore. Cette recherche a été complétée par la visite du camp d'Auschwitz pour mettre des images sur les mots et recueillir les témoignages de survivants. **Un travail d'histoire exceptionnel restitué sous la forme d'une exposition illustrée par des photos d'époque, à découvrir jusqu'au 12 juin, à la bibliothèque municipale** ●

Samedi 12

PORTES OUVERTES

Dans mon armoire. 10h-17h - 1 rue de Nantes

EXPO-VENTE ET INSCRIPTIONS

Dans mon objectif

10h-17h - 1 rue de Nantes

LES 2 HEURES CYCLISTES DE BOUAYE

ABCL - 20h-22h - rue de Nantes

TOURNOI NATIONAL POUSSINS

Football Club de Bouaye

9h - stade Georges Tougeron

Dimanche 13

TOURNOI NATIONAL GÉNÉRATION U9

Football Club de Bouaye

9h - stade Georges Tougeron

TOUR DU LAC

Les Patineurs d'Herbauges /

club "Skating Philibertin"

9h30 - Esplanade de l'Edit de Nantes

STAGE TAÏ CHÏ

ADGB - 9h-12h - ensemble sportif des Ormeaux

Du 15 juin au 3 juillet

EXPOSITION «LA HARPE»

Ecole Boscéenne de Musique et de Danse

Bibliothèque municipale

Mercredi 16

2^E JOURNÉE DU SPORT

Office du Sport de Bouaye

14h-17h - ensemble sportif de Bellestre

Jeudi 17

BUFFET CAMPAGNARD

Club des Amis Boscéens

12h - salle Eugène Lévêque

Vendredi 18

TROPHEES DU SPORT

18h30 - ensemble sportif des Ormeaux

FÊTE D'ÉTÉ ET 5^E ANNIVERSAIRE

Multi-accueil La Ribambelle

18h30 - parc des Droits de l'Homme

Samedi 19

FÊTE DE LA MUSIQUE

Municipalité / Comité Fête de la Musique

19h-1h - bourg de Bouaye

Dimanche 20

FINALE DU CHALLENGE DE GRAND-LIEU

ABCL - 14h30-18h - rue de Nantes

Vendredi 25

PORTES OUVERTES

APAMA - 14h-17h - salle José Foulon

FÊTE DE L'ÉCOLE

18h30 - école Victor Hugo

Samedi 26

FÊTE DE L'ÉCOLE MARYSE BASTIE

API et FCPE - 12H30 - cour de l'école

KERMESSE

Ecole Notre-Dame de la Trinité

13h30 - parc du centre de loisirs

SPECTACLE

Compagnie Les Alizés

20h30 - salle Eugène Lévêque

Dimanche 27

GALA GYM

Amicale Laïque de Bouaye (section gym)

15h - La Montagne

NUMÉROS D'URGENCE

MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence,
appelez directement le **15**.

Pour contacter : LE CENTRE DE SOINS

INFIRMIERS appelez le **02 40 32 61 62**

LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES

appelez le **02 40 32 61 56**

L'écogeste du mois



Opter pour le vélo

Pour les trajets de proximité, le vélo est une alternative pertinente.

Lors du premier kilomètre parcouru, un véhicule consomme 50 % de carburant en plus, il est plus malin d'enfourcher son vélo pour effectuer des petits trajets.

→ vous économiserez du carburant et vous réduirez les émissions de gaz à effet de serre.

→ la pratique du vélo participe à l'exercice quotidien nécessaire pour se maintenir en bonne santé.